

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 20

Présents : 11

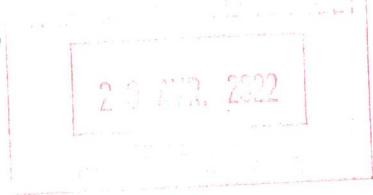
Exprimés : 12
(dont 1 pouvoir donné)

Vote

Pour : 12

Blancs : 0

Nuls : 0



Date de convocation : mardi 5 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20220411 06

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt deux le 11 avril

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S

Présents :

membres élus : **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage,

membres qualifiés : **ABRIC Charles** de l'association APF, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **LEDERMAN THérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux

Pouvoirs :

membres qualifiés : **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, a donné pouvoir à **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S

Absents :

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève,

membres qualifiés : **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°6

Affectation du résultat 2021

Vu la délibération du conseil d'administration de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2021 du budget principal du CIAS, dont conformément au compte de gestion les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	35 644,63	A
Report à nouveau	7 179,91	B
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/21	42 824,54	A+B

Section d'Investissement

Solde d'exécution avec résultats antérieurs	- 23783,29	C
---	------------	---

Restes à réaliser		
Dépenses	Recettes	
0,00	0,00	Solde des restes à réaliser 0,00 D

Besoin de financement de la section d'investissement	23 783,29	E= C+D
--	-----------	--------

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par le vote au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :	23 783,29	F
2/ Surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reporté »	19 041,25	A+B -F =G

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

Oui l'exposé de REQUI Jean-Luc, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 12
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'affecter les résultats de l'exercice 2021 tels que présentés ci dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire
- de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI